

Les **objets communicants** échangent des données entre eux, avec leur utilisateur et avec Internet. Le respect de règles est indispensable pour garantir un bon usage des objets communicants dans notre société.

• Qu'est ce qu'un objet communicant ?

De nos jours de nombreux objets de notre environnement quotidien se mettent à "parler entre-eux" ! On les appelle les objets communicants ou internet des objets (IdO).



Alarme contrôlé par smartphone

• Les règles respectant la propriété intellectuelle:


- Les données personnelles sont protégées par la loi informatique et libertés (articles 7 et 8).



- L'auteur peut protéger son œuvre par la propriété intellectuelle ou le droit d'auteur :

Il faut vérifier que toute donnée que l'on utilise, télécharge, publie, n'est pas protégée par un droit d'auteur.

Le copyright   
Utilisation sans autorisation de son auteur interdite

Le copyleft   
Utilisation libre

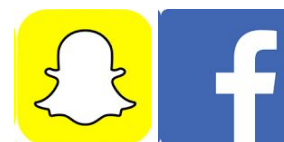
Creative Commons   
Différentes autorisations d'utilisation

• Les règles respectant l'intégrité d'autrui, il faut :

- Respecter la vie privée

- Ne pas communiquer ses données personnelles.
- Mettre un mot de passe afin de sécuriser ses données.
- Ne pas publier de photos ou vidéos sans l'autorisation écrite des parents. (droit à l'image)

- Ne pas harceler, ni diffuser des messages irrespectueux



Danger des réseaux sociaux

Le respect de règles est indispensable pour garantir un bon usage des objets communicants dans notre société.

Les règles de respect de la propriété intellectuelle (droit d'auteur) protègent l'œuvre d'un auteur. Les règles de respect de l'intégrité d'autrui protègent notre vie privée : confidentialité, droit à l'image, et nous protègent des messages irrespectueux.